

LES PETITS DÉJEUNERS CARITAT



Évolution du droit général des contrats et impacts sur les contrats d'assurance vie

18 novembre 2016 – de 8h30 à 9h45

Dans les locaux de Fidal
32-34, avenue Kléber
75116 Paris

Ce petit déjeuner est proposé en partenariat avec

La Tribune
de l'assurance

et

FIDAL

Les petits déjeuners CARITAT se composent d'un exposé présenté par un (ou des) expert(s), suivi d'un débat avec les participants.



Ce petit-déjeuner a pour objet de présenter l'impact de l'ordonnance du 11 février 2016, applicable à compter du 1^{er} octobre.

Programme

8h30 - 8h45 : Accueil par **Laurent GIRETTE**, Directeur Général de CARITAT

8h45 – 9h30 : Exposés présentés par

- **Anne LEBOSSSEY**, Responsable juridique Assurances, QUATREM/MALAKOFF MÉDÉRIC,
- **Régis PIHERY**, Avocat associé, intervenant en droit des contrats et en règlement des contentieux, FIDAL

Contexte et enjeux généraux de la réforme

Conséquences de la réforme :

- Nouveaux principes généraux
- Nouvelles règles de formation des contrats
- Nouvelles contraintes de détermination du contenu des contrats
- Nouvelles dispositions relatives aux effets des contrats
- Classification des sanctions applicables aux effets des contrats
- Extension du champ de la subrogation légale

Chacun de ces points sera analysé sur le fond puis commenté en terme d'impact sur les pratiques des assureurs vie.

9h30- 9h45 : **Échanges avec les participants**